

**TRAVAUX D'EFFACEMENT DES RESEAUX BASSE TENSION, ECLAIRAGE PUBLIC ET COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES RUE DOUAUMONT – CONVENTION FINANCIERE AVEC LE SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DU FINISTERE**

Monsieur Louis SALIOU, Adjoint au Maire, rappelle que, par délibération en date du 13 novembre 2014, le Conseil municipal a autorisé la cession de terrains à l'O.P.H. Départemental Habitat 29, rue Douaumont, afin d'y réaliser des logements locatifs sociaux.

Dans le cadre de la réhabilitation de la rue Douaumont, il est nécessaire de procéder à l'effacement des réseaux aériens de basse tension, d'éclairage public et communications électroniques, fixés aujourd'hui sur les façades des bâtiments à démolir.

**VU** l'article L. 2224 - 36 du Code Général des Collectivités Territoriales précisant que les travaux sur les réseaux seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage S.D.E.F.,

**CONSIDERANT** que cette opération doit faire l'objet d'une convention à passer avec le Syndicat Départemental d'Energie du Finistère,

**CONSIDERANT** que ces travaux sont susceptibles d'être subventionnés à hauteur de :

- 25 % du montant H.T. des travaux pour les réseaux Télécom,
- 40 % du montant H.T. des travaux pour les réseaux Basse tension.

**CONSIDERANT** le plan de financement de l'opération comme suit :

	MONTANT H.T.	MONTANT T.T.C.	Modalité de calcul de la participation S .D.E.F.	Financement S.D.E.F.	Part communale
Basse Tension	45 675 €	54 810 €	40% plafonné à 40 000 € sur 3 ans	18 270 €	27 405 €
Eclairage Public	23 625 €	28 350 €		0 €	28 350 €
Télécom	14 175 €	17 010 €	25% du montant H.T.	3 543.75 €	10 631.25 €
<b>TOTAL</b>	<b>83 475 €</b>	<b>100 170 €</b>		<b>21 813.75 €</b>	<b>66 386.25 €</b>

**VU** l'avis favorable de la commission « Finances - Travaux - Agriculture » en date du 12 octobre 2016,

Ayant entendu son rapporteur, Monsieur Louis SALIOU, Adjoint au Maire,

**APRES** en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**A L'UNANIMITE,**

**AUTORISE** Madame le Maire à signer avec le S.D.E.F. une convention financière relative aux travaux d'effacement des réseaux basse tension, éclairage public et communications électroniques, rue Douaumont.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

<b>VOTE</b>	
SUFFRAGES EXPRIMES	29
POUR	29
CONTRE	0

Fait à Landivisiau, le 21 octobre 2016

**Le Maire,**  
**Laurence CLAISSE**

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En préfecture, le... 26/10/2016

Et de la publication, le... 26/10/2016

Fait à Landivisiau, le... 21/10/2016

Le Directeur Général des Services,  
Pascal NANTEL

